





LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS



L'Ami de la Religion, MESSAGER ÉVANGÉLIQUE

Des Isles de la Manche,

[PARAISSANT CHAQUE TRIMESTRE]

RÉDIGÉ PAR DES

Membres de l'Église Anglicane.

SE VEND AU PROFIT D'UNE ŒUVRE DE CHARITÉ.

Sommaire du Présent Numéro.

L'Église d'Angleterre et les Églises du Continent.....	373
Anne Mac'Intosh (Notice Biographique.)	376
"Il y a encore de la place."	381
Dévoûment d'une Femme	389
Instruction Catéchistique sur la Confirmation	393
La Sombre Rivière (<i>Suite.</i>)	397
L'Étoile Polaire (<i>Poésie.</i>)	401

NOUVELLES LOCALES ET ÉTRANGÈRES.

Jersey.—Société pour la Propagation des Connaissances Chrétiennes	402
Guernesey.—Consécration de l'Église de St. Matthieu, au Câtel	402
Angleterre.—Sacre des Evêques de Sydney et de l'Île Maurice. 403	
Capetown.—Église de St. Pierre, à Mowbray	403

JANVIER, 1855.

Jersey :

GOSSET & Co., 20, QUEEN-STREET.

GUERNESEY : E. BARBET, SMITH-STREET.

Londres :

JOSEPH MASTERS, ALDERSGATE-STREET,

ET NEW-BOND-STREET.

Abonnement, 1s. 4d. par An.

ALBERT
111 50 112 113

L'Ami de la Religion.

JANVIER.—1855.

L'ÉGLISE D'ANGLETERRE ET LES ÉGLISES DU CONTINENT.

NL n'est personne qui ait voyagé sur le Continent, et qui se soit entretenu avec des Catholiques Romains sur les questions religieuses qui divisent les Eglises d'Angleterre et de Rome, qui n'a dû être frappé des idées bizarres et erronées qu'ils manifestent, pour la plupart, à l'égard de tout ce qui se rapporte à l'origine, à l'organisation et aux dogmes de l'Eglise Anglicane, et des accusations aussi mal fondées que ridicules dont elle n'est que trop souvent l'objet de leur part. "J'ai pu m'assurer en voyageant," a écrit assez récemment un membre de notre Eglise, "qu'une foule de nouveautés introduites par le temps dans la Religion étaient vues avec défaveur par un grand nombre des Prêtres Espagnols, Italiens et Allemands ; et que, d'un autre côté, l'Eglise d'Angleterre était l'objet des reproches les plus absurdes et les moins fondés dans tous les pays soumis au Pape, soit parce qu'elle n'était pas connue, soit parce qu'elle était en butte à une haine obstinée." Ce que cet écrivain mentionne ici comme le résultat de sa propre expérience, nous avons eu nous-mêmes l'occasion de le remarquer maintes et maintes fois. On cherche à identifier l'Eglise Anglicane avec le Protestantisme Continental—on l'accused'être redevable de son origine à nous ne savons quel fondateur humain—on la qualifie d'Eglise schismatique—on altère et fausse ses doctrines—on exagère les abus qui peuvent exister dans son sein, au lieu de s'occuper à réformer les siens et à se débarrasser d'une foule d'erreurs graves—en un mot, on lui fait toutes sortes d'objections surannées et vulgaires, mille

fois réfutées—et on porte contre elle des jugements aussi téméraires qu'ils sont injustes et déplacés. Ces objections et ces reproches sont, le plus souvent, nous aimons à le croire, plutôt l'effet de l'ignorance, de l'irréflexion, de l'esprit de secte et de certains préjugés inculqués dès le berceau, que de la mauvaise foi et de la perversité ; mais ils n'en sont pas moins déplorables ; —et ce qui est très-surprenant, c'est que ces sortes de reproches se trouvent souvent dans la bouche de personnes revêtues d'autorité, et qui se piquent d'étude et de science ! On décrie et on dénigre notre Eglise, parce que malheureusement on ne la connaît pas, ou on ne la connaît qu'imparfaitement. Si on la connaissait bien, on l'apprécierait mieux, on la respecterait.

Or, il est très-évident que cet état de choses doit nécessairement causer un tort irréparable à la Religion. Voilà comment, faute de connaissance ou sous l'influence de préjugés, les défiances, les dissensions et les divisions, au lieu de s'amoindrir et de disparaître graduellement, s'accroissent et se perpétuent !

C'est donc avec la plus vive satisfaction que nous avons vu s'établir récemment en Angleterre une Société qui a pour but de remédier, autant que possible, à un mal si regrettable, et d'éclairer les membres des différentes Eglises Continentales en communion avec Rome, sur la Foi, la Discipline et les Rites de l'Eglise d'Angleterre, par la publication d'ouvrages et d'extraits d'ouvrages des théologiens les plus célèbres de cette Eglise, et traduits dans les diverses langues Européennes. L'initiative dans cette œuvre de réconciliation et de fraternité Chrétienne, est due à un Ministre de notre Eglise, le Rév. Fréd. Meyrick, M.A., *Fellow* du Collège de la Sainte Trinité, à Oxford ; et en formant cette Société il a rendu un véritable service à la religion. *L'Association pour faire connaître sur le Continent les Principes de l'Eglise Anglicane* (tel est le nom de cette Société) n'a pas encore deux années d'existence ; et déjà le plus heureux succès semble couronner ses efforts. Elle compte parmi ses sous-

cripteurs et ses patrons des membres les plus distingués de l'Eglise en Angleterre, en Ecosse, en Amérique et dans les Colonies, tant ecclésiastiques que laïques, au nombre desquels nous remarquons les noms illustres des Evêques d'Oxford, de St. Andrew's, Dunkeld et Dunblane, de Maryland, de Capetown, et celui du Très-Honorable W.-E. Gladstone, Chancelier de l'Echiquier.

Parmi les ouvrages qui ont déjà paru ou qui paraîtront sous peu, se trouvent l'ouvrage célèbre du Docteur Cosin, Evêque de Durham au 17^{me} siècle, sur la Foi, la Discipline et les Rites de l'Eglise Anglicane, traduit dans les langues Latine, Italienne, Française, Allemande, Espagnole et Portugaise ; "La doctrine de l'Eglise Anglicane relative aux Sacrements et aux Cérémonies Sacramentales ;" "L'Eglise Anglicane n'est point schismatique ;" "La Doctrine de la Sainte Eglise Catholique ;" "L'Histoire de la Réformation," par le Rév. F.-C. Massingberd, M.A. ; "La doctrine de la Sainte Eucharistie," par Hooker, &c., &c. Ainsi ceux à qui il n'est pas permis de voir l'Eglise d'Angleterre elle-même vivante et en action, seront au moins à même de connaître ses dogmes et ses principes tels qu'ils sont énoncés et expliqués dans les ouvrages de ses docteurs les plus distingués.

Un grand mouvement religieux s'opère actuellement en Angleterre—c'est convenu ; la vie et l'action se sont, pendant ces derniers temps, réveillées dans l'Eglise Anglicane d'une manière vraiment merveilleuse. Notre sainte Foi a récemment pénétré dans une foule de pays où elle était jadis inconnue ; elle s'étend aujourd'hui dans toutes les parties du globe—sur mille tribus séparées d'origine, de mœurs, de climat, de langage. Cette vie et cette action se sont faites même sentir, quoique indirectement et à leur insu, parmi les Eglises du Continent.—Espérons que les doctrines de notre Eglise s'y feront connaître également, et qu'elles contribueront efficacement à épurer les leurs, et à élaguer les additions et les nouveautés

que ces Eglises ont greffées sur la Foi qui a été donnée aux Saints une fois pour toutes.

Il ne faut pas toutefois se méprendre sur l'objet véritable que l'Association dont il s'agit a en vue. Elle n'a pas entrepris sa tâche dans un but militant et provocateur ; au contraire, sa mission est souverainement et essentiellement toute de paix et de conciliation. C'est ce qui la rend une des Sociétés les plus utiles et les plus louables pour le temps où nous vivons. Quel bonheur si tous les Chrétiens venaient à s'entendre tant sur les dogmes que sur la pratique de la Religion qu'ils professent ! Quel éclat en rejaillirait sur la Religion même ! Voilà surtout pourquoi nous recommandons cette excellente Société aux prières et à l'appui de tous ceux qui ont à cœur la propagation de saines doctrines et la destruction des erreurs, l'accroissement du Royaume du Rédempteur, la cessation des dissensions et des divisions, la paix et l'harmonie parmi les frères dans la foi, et l'unité entre toutes les branches divisées de l'Eglise Catholique de JÉSUS-CHRIST.

ANNE MAC'INTOSH.

Notice Biographique.*

“ LA MÉMOIRE DU JUSTE SUBSISTERA TOUJOURS. ”—Ps. cxii.

ANNE MAC'INTOSH était la cadette d'une nombreuse famille dont les parents habitaient la paroisse de St. André, à Newcastle, dans le comté de Northumberland. Elle avait une sœur qui était boursière de l'école attachée à cette Eglise, ou, dans le langage des enfants de la paroisse, “ *green scholar* ;” et quand la petite Anne avait environ quatre ans, cette sœur aînée

* *A Brief Memoir of a pupil teacher in St. Andrew's Girls' School, Newcastle-upon-Tyne, who fell a victim to the Cholera, in September, 1853.* Newcastle-upon-Tyne, R. Robinson, 116, Pilgrim street: J. and C. Mozley, Paternoster Row, London: Lendrum, Edinburgh, 1853. (Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux cette Notice intéressante, écrite par une Dame de Newcastle, et qui peut offrir tant aux personnes âgées qu'aux jeunes gens des leçons si utiles. La traduction est due à la personne accomplie qui a traduit la *Sombre Rivière*.)

l'introduisit à l'école. C'est alors que je commençai à prendre de l'intérêt à l'enfant, chez qui je remarquai bientôt un grand désir de s'instruire uni à une mémoire excellente. Elle était singulièrement petite de taille, et lorsqu'à l'âge d'environ huit ans, elle fut admise comme boursière et adopta le costume particulier, costume vert, qui distingue les jeunes filles de cette école, ces compagnes ne manquèrent pas de s'amuser aux dépens de l'apparence tant soit peu bizarre de la petite Anne, qui riait elle-même de bon cœur, enchantée qu'elle était d'être la cause de leur gaîté. Elle était déjà très-bien vue parmi les écolières, comme le sont souvent les plus petites d'une nombreuse société. Nous lui disions fréquemment, "Eh bien ! petite Anne, tu ne grandiras donc jamais ;" et plus tard elle recevait avec grand plaisir les observations qui lui étaient de temps en temps adressées sur l'accroissement de sa taille. Son intelligence et sa promptitude à apprendre lui attiraient l'intérêt de ses maîtresses, et dans toutes les différentes classes qu'elle parcourut pendant sa carrière d'écolière, son ambition fut toujours d'arriver à la tête de la classe dans laquelle elle se trouvait. Elle aimait beaucoup la lecture, et l'habitude qu'elle en acquit, en élargissant son esprit, ajouta encore à son intelligence.

Anne était d'un naturel excellent : la moindre déception répugnait à son caractère franc et ingénu. Le bon sens s'unissait chez elle à une nature aimante ; elle avait à la fois bonne tête et bon cœur. La première de ces qualités lui faisait comprendre qu'il était avantageux pour elle de perfectionner son éducation ; la seconde la disposait à trouver du plaisir à remplir les vœux de ceux qui s'efforçaient de lui rendre service. Etant d'un tempérament bilieux, et sujette à de fréquents maux de tête, elle avait quelquefois à se défendre contre des accès d'humeur causés sans doute par la faiblesse de son organisation physique.

Elle avait les défauts de légèreté propres à son âge, ce qui lui valait de temps en temps des reproches, puisqu'il était essentiel de les corriger. Mais les ré-

primandes de ses maîtresses tournaient presque toujours à son profit, car elle savait qu'elles n'avaient en vue que son bien,—et elle recevait leurs censures, quand elles étaient graves, avec des larmes de repentir et de bonnes résolutions, mêlées de promesses de changement pour le mieux. A mesure qu'elle grandissait, Anne obtenait plus d'empire sur elle-même. Pendant les dernières années de sa vie, il devint évident que l'objet de ses plus vifs désirs était l'accomplissement de ses devoirs ; et c'était avec un doux sourire de satisfaction intérieure qu'elle recevait les éloges de ses maîtresses sur le succès de ses efforts pour combattre ses défauts, et achever de se perfectionner autant que possible.

Anne était une jeune fille d'esprit, et son intelligence se développait en raison des progrès qu'elle faisait à l'école. Elle avait une belle main, et elle s'exprimait extrêmement bien, tant dans ses lettres que dans ses résumés. Elle était propre à instruire les autres, et s'étant offerte comme monitrice dans l'école, elle fut appelée, il y a cinq ans, à en remplir les fonctions. Elle redoubla alors de zèle afin de se tirer d'affaire avec honneur lors des examens annuels auxquels elle dut se soumettre avec les deux autres monitrices, dont l'aînée avait été nommée la même année qu'elle. Les deux jeunes filles qui étaient à peu près du même âge, se lièrent dès ce moment d'une tendre amitié qui dura sans interruption tant que vécut Anne. Toutes les trois semblaient prendre un vrai plaisir à s'instruire, et elles ne se laissèrent point abattre par plusieurs circonstances décourageantes auxquelles elles furent exposées. C'était un plaisir de voir l'amitié qui régnait entre elles, car l'émulation avec laquelle elles tâchaient à l'envi l'une de l'autre de se perfectionner dans leurs études, ne dégénérait jamais en jalousie. On les aurait prises pour trois sœurs ; elles s'habillaient de la même manière, et cela d'une façon si convenable à leur position, que leur apparence faisait honneur à l'école. Toutes les trois se faisaient remarquer par leur dili-

gence dans leurs études et par leur bonne conduite ; elles aimaient leur excellente maîtresse avec toute la tendresse qu'elle méritait. Jamais elles nemanquaient à leur poste. Elles assistaient régulièrement aux Offices de l'Eglise, et se présentaient souvent de leur propre volonté à la Table du SEIGNEUR pour recevoir le Saint Sacrement. Elles faisaient des progrès fort satisfaisants dans l'instruction des enfants de leurs classes, et lors de l'ouverture de l'école après les vacances d'été, au mois d'Août, 1853, elle présentait l'aspect le plus florissant. Les enfants rentraient gaîment en classe après les heures de récréation, et poursuivaient leurs occupations de bon cœur. L'après-midi du Mercredi, on avait coutume de faire à haute voix quelque lecture intéressante, tandis que les jeunes filles étaient occupées aux travaux de l'aiguille. Les "*Stories on the Collects*," du Rev. W. Jackson, furent le dernier ouvrage qu'elles étudièrent ensemble ; et c'était toujours des figures joyeuses et contentes qui faisaient l'accueil le plus agréable à la lectrice, lorsqu'elle entrait dans la salle d'étude pour prendre sa place au milieu d'elles ; et parmi les plus joyeuses dans ces occasions se trouvait toujours Anne. La lecture du Mercredi rappelle sans cesse le souvenir de sa joie, et réveille en même temps les regrets de celles qui ne la verront plus.

Telle était la condition florissante de l'école au commencement du mois de Septembre, lorsque le choléra, ce terrible fléau de notre siècle, commença ses ravages à Newcastle. Le cinq du mois, l'Evêque donna la Confirmation à Newcastle, et seize jeunes filles de notre école ayant reçu la solennelle Imposition des Mains, se préparaient à faire leur première Communion. L'instruction ordinaire du Dimanche avant les Offices de l'Eglise se rapportait ordinairement à la Collecte du jour, afin que les jeunes filles pussent pleinement comprendre la signification de cette prière ; mais, dans l'occasion actuelle, on substitua à la Collecte la méditation du Saint Sacrement du Corps et du Sang de JÉSUS-CHRIST, auquel un si grand

nombre d'entre les écolières allaient participer. Le dernier Dimanche qu'Anne passa à l'école fut employé à considérer les dispositions avec lesquelles il est de notre devoir de nous présenter à ce banquet céleste ; et je remarquai combien elle se montrait attentive et recueillie, combien tout son esprit semblait être absorbé par la contemplation de cet important sujet. J'étais loin de penser que je donnais pour la dernière fois des instructions à ma chère Anne. Elle m'avoua qu'elle se trouvait indisposée, et je lui conseillai de retourner chez elle, si elle ne se sentait pas assez bien pour assister au Service Divin. Elle me remercia, mais elle se rendit néanmoins à l'Eglise et assista à l'Office du soir aussi bien qu'à celui du matin.

Lundi matin elle remplit ses devoirs comme à l'ordinaire, mais le Mardi matin elle se dit souffrante. Sa maîtresse, qui avait pour elle une vive affection, lui adressa des paroles d'encouragement et lui donna un remède qui cependant ne lui procura aucun soulagement. La pauvre enfant se trouva obligée de sortir de l'école et de rentrer chez elle, pour ne jamais y retourner !

(La fin au prochain numéro.)

IL en est qui se tiennent en paix avec eux-mêmes, et ont aussi la paix avec les autres.

Et il en est qui n'ont point la paix avec eux-mêmes, et qui ne peuvent y laisser les autres ; ils sont insupportables aux autres, et le sont toujours davantage à eux-mêmes.

Et il en est qui se maintiennent dans la paix et s'appliquent à y ramener les autres.

Cependant toute notre paix dans cette misérable vie doit consister plutôt à souffrir humblement qu'à ne point sentir de contrariétés.

Celui qui sait le mieux souffrir possédera une plus grande paix : il est vainqueur de lui-même et maître du monde, ami du CHRIST et héritier du Ciel.—
Imitation de JÉSUS-CHRIST.

“ IL Y A ENCORE DE LA PLACE.”

Traduit de l'Anglais du Rév. F.-G. Paget, M.A.

LUC XIV. 22.

CHAQUE jour et d'âge en âge, depuis le jour où pour la première fois la parabole de l'invitation au grand souper fut prononcée, (St. Luc xiv.) DIEU a partout envoyé ses serviteurs pour appeler de nouveaux convives au festin Evangélique. Des multitudes d'êtres qu'aucun homme ne pourrait énumérer et nombrer ont été par lui délectés et nourris pour la vie éternelle ; et cependant il y a encore de la place, il y a encore de la place pour d'autres à la même table. Tous ceux qui ont faim peuvent venir ; tous ceux qui ont soif peuvent accourir ; les uns et les autres seront satisfaits. L'invitation se répète encore : “ *O vous tous qui êtes altérés, venez aux eaux.*” Et : “ *Que celui qui a soif vienne ; et que celui qui voudra de l'eau vive, en prenne gratuitement.*” Les serviteurs du Très-Haut sont encore envoyés dans le monde pour inviter les hommes à profiter des bienfaits célestes qui sont mis à leur portée. Oh ! ne recevons pas la grâce de DIEU en vain ! Ne tournons pas le dos au banquet qu'il a si gracieusement placé devant nous ! Fasse le Ciel que nous ne périssons pas, ainsi que tant d'autres avant nous l'ont fait, en traitant légèrement et en méprisant le don qui, une fois perdu, ne se retrouve jamais !

Et pourtant “ *il y a encore de la place !*” Oui, le Ciel, pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, et à cause de ses Mérites, est accessible à tous. “ *Je ne mettrai point dehors, a-t-il dit, celui qui viendra à moi.*”

Il ne rejette aucuns de ceux qui se convertissent à lui sincèrement et véritablement ; au contraire, il compatit à toutes leurs misères, il les fortifie dans leurs faiblesses, et intercède pour eux tous auprès du PÈRE Eternel. Il mourut pour nos péchés, il ressuscita pour notre justification, et il monta au Ciel pour s'y faire notre Avocat. Et non-seulement s'offrit-il en

expiation pour nos péchés, nous reconciliant avec son PÈRE afin qu’il nous aime comme il l’aime lui-même ; mais il a en outre demandé à son PÈRE de nous protéger en son Nom, de nous préserver du mal, comme nous avons promis d’y renoncer ; de nous sanctifier, de nous faire saints, comme par nos privilèges nous sommes obligés de l’être ; afin que nous devenions parfaits en un seul, comme lui et son PÈRE le sont ; et qu’ainsi nous devenions pareils à DIEU, (dont nous sommes déjà les enfants) participant à la Nature Divine durant notre séjour sur la terre, et ensuite, assistant au souper des noces de l’Agneau dans le Ciel ; et là “ *il y a encore de la place* ” pour tous. “ *Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon PÈRE ; s’il en était autrement, je vous l’aurais dit. Je vais vous préparer un lieu. Et quand je m’en serai allé, et que je vous aurai préparé un lieu, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous soyez aussi.* ” (St. Jean xiv. 2, 3.)

O gracieuse et glorieuse promesse ! ô Séjour béni ! Quelle triste chose que nous ne puissions réaliser mieux que nous ne le faisons l’une et l’autre ! que nous ne puissions fermer les yeux et les oreilles, et clore les avenues de notre cœur, et devenir assez spirituels pour avoir la notion du profond et ineffable bonheur d’avoir notre part en la présence de DIEU ! Combien sont pauvres, froides et mortes nos plus belles et nos plus grandes idées touchant ce bonheur ! Et toutes imparfaites et insuffisantes qu’elles puissent être, qui ne désirerait pas ardemment d’être là pour toujours, lorsque, sortis de ce monde misérable et méchant, nous serons purgés et débarrassés de toutes les impuretés produites par la convoitise de la chair et les artifices du démon—que cette maison terrestre où nous habitons sera détruite—que nous serons revêtus d’incorruptibilité et d’immortalité—là où le monde, le démon et la chair ne trouveront pas de place ? Là DIEU ne sera jamais offensé, et jamais plus nous n’éprouverons d’affliction ; toutes les larmes seront es-

suyées de tous les visages ; et là il n’y aura plus de mort, plus de douleur, plus de plaintes !

Mais que sommes-nous pour oser espérer de telles félicités ? Et si les justes sont difficilement sauvés, quel espoir avons-nous de l’être ? En effet, que sommes-nous en comparaison des Saints des temps anciens ? Béni soit DIEU, il y a encore de la place pour nous ; quoique l’entrée soit trop étroite *pour nous et nos péchés à la fois*. Donc, nos péchés doivent être laissés en arrière ; ils doivent rester déposés au pied de la Croix ; et alors le bon Berger nous reconnaîtra pour ses brebis ; il nous appellera par nos noms et il nous admettra dans son bercail.

Mais cet espoir existe-t-il pour tous ? Est-il permis à chacun de courir dans la lice ? permis à chacun de concourir pour l’admission ? Le Ciel est donc un lieu bien vaste pour pouvoir contenir une si grande multitude d’habitants que ceux qui déjà s’y trouvent. Daniel vit milliers sur milliers d’esprits bienheureux adorant DIEU, et dix mille fois dix mille qui se prosternaient devant lui. Anges de tous les degrés, Chérubins et Séraphins, Trônes et Nations, Principautés et Puissances, des multitudes que nul homme ne pourrait compter—les anciens habitants de ce séjour béni, purs, sans péché et sans souillure—sont tous rangés autour du marchepied de l’ÉTERNEL ; et pourtant “ *il y a encore de la place.*”

La compagnie glorieuse des Apôtres, l’assemblée excellente des Prophètes, la triomphante armée des martyrs, sans nul doute auront là leur place pour y chanter éternellement les louanges de DIEU, jetant leurs couronnes d’or devant le trône au milieu de la mer transparente comme le verre ; mais qu’importe, le Ciel a plus d’une demeure ; “ *il y a encore de la place.*”

Les Patriarches et les Saints de l’Ancien Testament “ *morts dans la foi sans avoir reçu l’effet des promesses, mais qui, les ayant vues de loin, les ont crues et embrassées,*” et ont confessé qu’ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre—Abel le juste, et Noé, et

Abraham, et Isaac, et Jacob, et Joseph, et Moïse ; Gédéon, et Barac, et Samson et Jephtha ; David aussi, et Samuel, et les prophètes ; enfin, la grande nuée de témoins dont nous sommes environnés—tous ceux-ci auront leur dernière demeure dans cette meilleure patrie, la céleste, que, sur la terre, ils recherchèrent avec diligence et avec amour, même dans la cité qui a un ferme fondement, dont DIEU lui-même est le Fondateur et l'Architecte. Donc nul ne doit craindre de ne pas y être admis ; car celui qui a détruit l'aiguillon de la mort a ouvert le Royaume du Ciel à tous les croyants. Et “ *il y a encore de la place.* ”

Là, en outre, sera réunie cette vaste multitude d'êtres dont le bien-aimé Disciple parle dans l'Apocalypse, lesquels revêtus de robes blanches, et ayant des palmes en leurs mains, rendent honneur à DIEU et à l'Agneau ; et nous pourrons être parmi eux, car “ *il y a encore de la place.* ”

Tous les Chrétiens fidèles de tout âge et de tout pays, ces pieux serviteurs d'un RÉDEMPTEUR crucifié, dont le monde n'était pas digne, lesquels, autant qu'il dépendait d'eux, ont, comme lui, porté leur croix, ont combattu le bon combat de la foi, ont souffert peut-être de grandes tribulations, et ont été réduits à la misère, négligés, persécutés,—ils seront là pareillement, car DIEU leur a donné la victoire par JÉSUS-CHRIST notre SEIGNEUR. Ils lui ont appartenu dans le temps ; ils furent les membres de son propre Corps, sanctifiés par son Divin ESPRIT ; et ils seront à lui dans l'éternité, lavés de leurs péchés par son Sang, et revêtus des robes blanches et pures qu'ils recevront de lui. Leur nombre ne peut se compter, (Rév. vii. 9) ; ils sont inombrables comme les étoiles du firmament, ou comme les grains de sable dans l'Océan. Mais DIEU lui-même nous a assurés de sa propre bouche, que les rues d'or de la Jérusalem céleste sont toujours ouvertes ; que ses portes de perles “ *ne se fermeront point chaque jour, et que là il n'y aura point de nuit ;* que les “ *nations qui au-*

ront été sauvées marcheront à sa lumière,” mais que cependant “ *il y a encore de la place.*”

Il y a de la place pour les pauvres en esprit, parce que le Royaume des Cieux leur appartient.

Il y a de la place pour ceux qui pleurent, parce que là ils seront consolés.

Il y a de la place pour ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

Il y a de la place pour les miséricordieux, parce que là ils obtiendront miséricorde; pour les pacifiques, pour les doux, pour les cœurs purs, parce que là ils verront DIEU.

Il y a place pour ceux qui sont fatigués et surchargés, parce que là ils trouveront repos et soulagement.

Il y a place enfin pour tous ceux qui, marchant sur les traces de JÉSUS-CHRIST notre SAUVEUR, auront crucifié la chair avec ses affections et ses convoitises.

Puis donc que de telles promesses nous ont été faites par Celui dont le Nom est Vérité et Fidélité, combien de raisons n'avons-nous pas de faire des efforts constants pour les obtenir ! Dans quelles prières incessantes, avec quelle persévérance infatigable, dans quelle abnégation complète, devrions-nous passer nos jours, mortifiant et détruisant tous les vices qui sont en nous, afin qu'avec l'aide de cet ESPRIT céleste qui habite en nous, nous arrivions à être trouvés dignes d'être admis dans ce Séjour bienheureux ! Avec quel empressement et quelle ardeur ne devrions-nous pas l'implorer de faire croître cette semence céleste qu'il déposa dans nos cœurs dans le Saint Baptême, et de la faire se développer si heureusement, que nous en ayons “ *pour fruit la sanctification, et pour fin la vie éternelle.*”

Rien ne peut se faire efficacement, rien ne peut se faire comme il doit l'être, sans la grâce co-opérante du SAINT-ESPRIT. Sans cela, quelque résolu que l'on soit, quelque effort que l'on fasse, on ne recueillera qu'amer désappointement ! Notre capacité n'est pas en nous, mais en DIEU. Quand nous croyons être

bien fermes, nous sommes sûrs de faillir et de tomber. Mais si nous nous appuyons sur notre DIEU, nous pourrons alors rester fermes. Les membres existent par leur union avec le corps ; le fruit arrive à maturité par la nourriture que lui fournissent les racines de l'arbre. “ *Je suis la vigne, dit à ses disciples notre béni SAUVEUR, et vous en êtes les branches. Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruit ; car sans moi, vous ne pouvez rien faire.*” Or, tandis qu'ainsi nous nous appuyons sur la force et l'assistance que nous recevons d'en haut, combien ne devons-nous pas prendre de soins et de peines, combien ne devons-nous pas mettre de zèle, de peur que nous nous trouvions exclus de la promesse d'entrer dans le repos de DIEU en la négligeant !

Pour ceux qui cherchent véritablement et sincèrement à mener une vie sainte, mais qui néanmoins sont exposés (comme nous le sommes tous de ce côté de la tombe) au danger de faillir—pour de semblables personnes peut-il y avoir un plus fort encouragement à des efforts persévérants, ou une source plus grande de consolation et de soulagement, au milieu des fatigues de leur pèlerinage terrestre et des périls de la route, que la pensée qu'il existe un Héritage pur, immortel, incorruptible, réservé pour elles dans les Cieux, dans ces demeures où elles verront leur Rédempteur face à face, et connaîtront comme elles sont elles-mêmes connues ?

De plus : Y en a-t-il qui mènent une existence insouciant, leurs lampes négligées, leurs reins sans ceinture, vivant sans DIEU dans le monde ; pour ce monde et non pour DIEU ; contents de rester ici pour toujours, et sans aspirer aux choses invisibles ; indolents, charnelles, sans conscience et laissant aller les choses à leur gré, ne pouvant être influencés que par la mode ou par l'occasion ? Alors, qu'ils me permettent de leur rappeler que, quoiqu'il y ait *encore* de la place, ils doivent cependant être vigilants, tant que dure pour eux le jour de salut, car la nuit vient

pendant laquelle personne ne peut travailler. “ Il sera trop tard de frapper, quand la porte sera fermée ; il sera trop tard de demander grâce, quand le temps de la justice sera venu ! ”

Et encore : Y en a-t-il qui savent combien ils ont volontairement et de propos délibéré contristé le SAINT-ESPRIT, en violant les vœux de leur Baptême, en se donnant librement à Satan, au monde et à la chair ; et qui sont aujourd’hui accablés des iniquités de leur vie passée et de la conviction terrible de leur grande culpabilité—quelque âme affligée et chargée peut-être qui n’ose espérer miséricorde, ni même ‘ *élever les yeux vers les montagnes d’où vient le secours* ’—qui est enfin pénétrée de ses obligations et de ses péchés, et qui voudrait maintenant se convertir et chercher un refuge là seulement où se trouve l’espérance de pardon ?—alors à un tel pécheur je puis dire, pour sa consolation, qu’à lui aussi et à ceux qui lui ressemblent, la Parole de Salut est envoyée. Les pauvres, les impotents, les boiteux et les aveugles de la parabole—ceux qui avaient été vaincus par l’adversaire, furent appelés à *remplir* les places vacantes à la table du riche. Et c’est ainsi que notre SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, lui qui va à la recherche de ceux qui sont errants, et qui sauve ceux qui sont perdus, invite tout pécheur repentant. Vos regrets actuels quant à votre passé sont la preuve qu’il ne vous a pas rejetés pour toujours ; et quoique, en punition de votre chute, il faille vous en repentir durant tout le reste de votre vie, il ne faut pas pour cela désespérer. La Parole de DIEU est sacrée ; ses promesses ne peuvent faillir. Son sang purifie de tout péché dont on se repent et qu’on délaisse : il lavera vos péchés comme ceux des autres. Suivez-le, obéissez-lui et ayez confiance en lui ; et il ne vous exclura point de ce Ciel dont il ouvrit les portes à tous les croyants lorsqu’il brisa l’aiguillon de la mort. Avancez, remplis d’espérance, car “ *il y a encore de la place.* ” Avancez avec foi, ne doutant nullement ; vivez dans une pénitence continuelle, humiliez-vous, priez et veillez, abon-

dez dans la charité et dans toutes sortes de bonnes œuvres.

Rester sans avancer, nous ne le pouvons pas ; et avec l'assistance que nous avons pour avancer, c'est une offense même de vouloir le faire. Puisque notre SAUVEUR JÉSUS-CHRIST nous invite à porter la croix qu'il porta lui-même, il saura nous aider à en supporter les amertumes. S'il nous engage à faire tous nos efforts pour arriver à la perfection, c'est afin que, avec la grâce du SAINT-ESPRIT, il puisse nous faire parvenir peu à peu à l'éminence de la sainteté qu'envisagée tout d'un coup nous pourrions croire inaccessible, et dès lors ne pas tenter d'atteindre.

Réfléchissons tous que notre temps est très-limité, et que de ces jours si courts nous pouvons en avoir déjà trop perdu. Une ferme, solide et invariable résolution pour l'avenir, est, en cette occurrence, notre seule chance de salut. Le SAINT-ESPRIT (bénie soit sa bonté) est disposé à agir avec nous. L'Eglise, notre sainte mère, est là avec ses rites et ses instructions, prête à nous offrir une aide extérieure si efficace, qu'elle peut rendre pour nous les habitudes d'une vie de dévotion plus aisées, et notre pente vers le mal une tentation plus facile à surmonter. Le surplus dépend de nous-mêmes. Il faut nous appliquer à connaître notre état véritable ; nos yeux doivent être fixés sur un seul objet, *le soin de notre propre salut*. Rien ne doit nous en distraire ; il doit nous absorber entièrement. Aucun sacrifice ne doit nous paraître trop important pour l'atteindre ; aucune abnégation trop grande pour nous l'assurer. Il nous faut diriger dans cette voie tous nos soins et toutes nos études ; et qu'aucunes séductions mondaines, qu'aucuns succès terrestres, que même nos affections domestiques ne viennent nous détourner de notre but. Tout ce qui pourrait venir à la traverse doit être écarté. Nous devons tout recevoir, tout subir avec reconnaissance—épreuves, souffrances et chagrins—tout ce qui peut nous aider dans notre tâche. Laissons, s'il le faut, les morts enterrer les morts, et

résignons-nous à n'avoir pas une place où reposer notre tête. Il nous faut être prêts à perdre tout ce qui nous plaît et que nous chérissions le plus, sans difficulté et sans regret ; et DIEU fasse, dans sa grande miséricorde, qu'il y ait encore de la place !

Souvenez-vous de la femme de Lot. Elle était une qui, selon que nous le dit l'Evêque Andrews, tomba après s'être longtemps tenue debout, et périt au moment même où DIEU par une faveur spéciale allait la préserver, et si elle périt le visage tourné vers Sodome, c'est parcequ'elle avait désobéi en regardant en arrière. Elle ne fit que "regarder en arrière," mais elle ne regarda plus jamais en avant.

Mon frère!—*Avance vers ce qui est devant toi, cours vers le but pour obtenir le prix auquel DIEU nous appelle du Ciel par JÉSUS - CHRIST.* (Phil. iii. 14.)

DÉVOUEMENT D'UNE FEMME.

LE prince Troubetzkoï fut condamné aux galères il y a quatorze ans ; jeune alors, il venait de prendre une part très-active à la révolte du 14 Décembre.

Il s'agissait de tromper les soldats sur la légitimité de l'Empereur Nicolas. Les chefs des conjurés espéraient profiter de l'erreur des troupes pour opérer, à la faveur d'une émeute de caserne, une révolution politique dont heureusement ou malheureusement pour la Russie eux seuls jusqu'alors avaient senti le besoin. Le nombre de ces réformateurs était trop peu considérable pour que les troubles excités par eux pussent aboutir au résultat qu'ils se proposaient : c'était faire du désordre pour le désordre. La conspiration fut déconcertée par la présence d'esprit de l'Empereur, ou mieux par l'intrépidité de son regard : ce prince, dès le premier jour d'autorité, puisa dans l'énergie de son attitude toute la force de son règne.

La révolution arrêtée, il fallut procéder à la punition des coupables. Le prince Troubetzkoï, un des

plus compromis, ne put se justifier ; on l'envoya comme forçat aux mines de l'Oural pour quatorze ou quinze ans, et pour le reste de sa vie en Sibérie dans une de ces colonies lointaines que les malfaiteurs sont destinés à peupler. Le prince avait une femme dont la famille tient à ce qu'il y a de plus considérable dans le pays ; on ne put jamais persuader à la princesse de ne pas suivre son mari dans le tombeau. " C'est mon devoir, disait-elle, je le remplirai ; nulle puissance humaine n'a le droit de séparer une femme de son mari ; je veux partager le sort du mien." Cette noble épouse obtint la grâce d'être enterrée vivante avec son époux.....La princesse est partie avec son mari le galérien ; et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est qu'elle est arrivée. Trajet immense, et qui était à lui seul une épreuve terrible. Vous savez que ces voyages se font en téléga, petite charrette découverte, sans ressort ; on roule pendant des centaines, des milliers de lieues sur des rondins qui brisent les voitures et les corps. La malheureuse femme a supporté cette fatigue et bien d'autres après celle-là : j'entrevois ses privations, ses souffrances, mais je ne puis vous les décrire ; les détails me manquent et je ne veux rien imaginer : la vérité dans cette histoire m'est sacrée..... Cet homme glorifié par la générosité de sa femme est devenu un être sacré aux yeux de tout ce qui s'approche de lui. Eh ! qui ne vénérerait l'objet d'une affection si sainte ! Quelque criminel que fût le prince Troubetzkoï, sa grâce, que l'Empereur, refusera probablement jusqu'à la fin, car il croit devoir, à son peuple et se devoir à lui-même une sévérité implacable, est (espérons-le) depuis longtemps accordée au coupable par le Roi des rois ; les vertus presque surnaturelles d'une épouse peuvent apaiser la colère Divine, elles n'ont pu désarmer la justice humaine. C'est que la Toute-Puissance de DIEU est une réalité, tandis que celle de l'Empereur de Russie n'est qu'une fiction.

Il y a longtemps qu'il aurait pardonné s'il était aussi grand qu'il le paraît ; mais dans l'obligation où

il est de jouer un rôle, la clémence, outre qu'elle répugne à son naturel, lui semble une faiblesse par laquelle le Roi manquerait à la royauté ; habitué qu'il est à mesurer sa force à la peur qu'il inspire, il regarderait la pitié comme une infidélité à son code de morale politique.

Quant à moi qui ne juge du pouvoir d'un homme sur les autres que par celui que je lui vois exercer sur lui-même, je ne crois son autorité assurée que lorsqu'il a su pardonner ; l'Empereur Nicolas n'a osé que punir. C'est que l'Empereur Nicolas, qui se connaît en flatterie, puisqu'il est flatté toute sa vie par soixante millions d'hommes, lesquels s'évertuent à lui persuader qu'il est au-dessus de l'humanité, croit devoir rendre à son tour quelques grains d'encens à la foule dont il est adoré, et cet encens empoisonné inspire la cruauté. Le pardon serait une leçon dangereuse à donner à un peuple aussi rude encore au fond du cœur que l'est le peuple Russe. Le prince se rabaisse au niveau de ses sauvages sujets ; il s'endurcit avec eux, il ne craint pas de les abrutir pour se les attacher ; peuple et souverain, luttent entre eux de déceptions, de préjugés et d'inhumanité. Abominable combinaison de barbarie et de faiblesse, échange de férocité, circulation de mensonge qui fait la vie d'un monstre, d'un corps cadavereux dont le sang est du venin : voilà le despotisme dans son essence et dans sa fatalité.

Les deux époux ont vécu pendant quatorze ans à côté, pour ainsi dire, des mines de l'Oural, car les bras d'un ouvrier comme le prince avancent peu le travail matériel de la pioche ; il est là pour y être, voilà tout ; mais il est galérien, cela suffit. Vous verrez tout à l'heure à quoi cette condition condamne un homme..... *et ses enfants !*

Il ne manque pas de bons Russes à Pétersbourg, et j'en ai rencontré qui regardent la vie des condamnés aux mines comme fort supportables, et qui se plaignent de ce que les modernes faiseurs de phrases exagèrent les souffrances des conspirateurs de l'Oural. A la vérité, ils conviennent qu'on ne peut leur faire

parvenir aucun argent ; mais leurs parents ont la permission de leur envoyer des denrées ; ils reçoivent aussi des vêtements et des vivres... des vivres ! Il est peu d'aliments qui puissent traverser ces distances fabuleuses sous un tel climat sans se détériorer. Mais quelles que soient les privations, les souffrances des condamnés, les vrais patriotes approuvent sans restriction le baigne politique d'invention Russe. Ces courtisans des bourreaux trouvent toujours la peine trop douce pour le crime.....

Quoiqu'il en soit des délices de la Sibérie, la santé de la princesse Troubetzkoï est altérée par son séjour aux mines : on a peine à comprendre qu'une femme habituée au luxe du grand monde dans un pays voluptueux, ait pu supporter si longtemps les privations de tous genres auxquelles elle s'est soumise par choix. Elle a voulu vivre, elle a vécu, elle a élevé ses enfants sous un zone où la longueur et le froid de l'hiver nous paraissent contraires à la vie. Le thermomètre y descend chaque année de 36 à 40 degrés : cette température seule suffirait pour détruire la race humaine. Mais la sainte femme a bien d'autres soucis.

Au bout de sept années d'exil, lorsqu'elle vit ses enfants grandir, elle crut devoir écrire à une personne de sa famille pour tâcher qu'on suppliât humblement l'Empereur de permettre qu'ils fussent envoyés à Pétersbourg ou dans quelque autre grande ville, afin d'y recevoir une éducation convenable. La supplique fut portée aux pieds du Czar, et le digne successeur des Ivan et de Pierre I^{er} a répondu que des enfants de galérien, galériens eux-mêmes, sont toujours assez savants. Sur cette réponse, la famille, la mère, le condamné, ont gardé le silence pendant sept autres années. L'humanité, l'honneur, la charité Chrétienne, la religion humiliés, protestaient seuls pour eux, mais tout bas ; pas une voix ne s'est élevée pour réclamer contre une telle *justice*.

Cependant aujourd'hui un redoublement de misère vient de tirer un dernier cri du fond de cet abîme.

(La fin au prochain numéro.)

Instruction Catéchistique sur la Confirmation.*

QUESTION.—Qu'est-ce que la Confirmation ?

RÉPONSE.—C'est un rit sacramental de l'Eglise, pour l'avantage de ceux qui ont été baptisés, et qui désirent d'être admis à la Sainte Communion.

Q.—Que signifie le mot *confirmer* ?

R.—Il signifie ratifier, renouveler, fortifier, établir, affermir.

Q.—Pourquoi donc la Confirmation est-elle ainsi nommée ?

R.—Parce que dans cette Cérémonie plusieurs choses se trouvent confirmées :—

1° La grâce donnée dans le Saint Baptême est par-là confirmée et renouvelée.

2° La promesse et le vœu solennel qui furent faits alors sont confirmés et ratifiés.

3° La bonne œuvre qui fut alors commencée dans l'âme est établie et confirmée.

4° Le Chrétien lui-même est affermi et fortifié.

Q.—La Confirmation est-elle un Sacrement de l'Evangile ?

R.—Non ; car nous ne lisons pas dans l'Evangile qu'elle ait été établie par notre SEIGNEUR lui-même.

Q.—Sur quelle autorité Scripturale la faites-vous donc reposer ?

R.—Sur celle des Apôtres de JÉSUS-CHRIST.

Q.—Quelle autre autorité importante pouvez-vous alléguer en faveur de ce rit ?

R.—Il a été observé dans l'Eglise depuis le temps des Apôtres jusqu'à présent.

Q.—Comment est-il parlé de la Confirmation dans l'Ecriture ?

R.—Elle est appelée l'*Imposition des Mains*.

Q.—Pourquoi est-elle ainsi appelée ?

R.—Parce que les Apôtres imposaient les mains aux personnes qui avaient été baptisées ; et que, par cette *Imposition des Mains*, ces personnes étaient confirmées.

Q.—Montrez d'après les Saintes Ecritures que la Confirmation est nécessaire.

R.—Au 6e ch. de l'Ep. de St. Paul aux Hébreux, il est parlé de l'*Imposition des Mains*, c'est-à-dire de la Confirmation comme de l'une des vérités fondamentales de la Religion Chrétienne. “ *C'est pourquoi laissant les premiers principes de la doctrine de CHRIST, tendons à la perfection, sans poser de nouveau le fondement, savoir la repentance des œuvres mortes, et la foi en DIEU, la doctrine des baptêmes, l'IMPOSITION DES MAINS, la résurrection des morts et le jugement éternel.*” (Héb. vi. 1, 2.)

* L'Evêque de Winchester ayant fait entendre qu'il se propose de visiter cette année les Iles de la Manche pour y donner la Confirmation, on a pensé que ce Catéchisme pourrait être de quelque utilité.

Q.—Quels effets suivaient la Confirmation du temps des Apôtres ?

R.—Des dons miraculeux et extraordinaires, tels que de parler diverses langues et de prophétiser.

Q.—La Confirmation est-elle suivie des mêmes effets aujourd'hui ?

R.—Non, elle n'est suivie maintenant que des dons *ordinaires* de l'ESPRIT.

Q.—Quels sont les dons ordinaires de l'ESPRIT ?

R.—Ceux que l'Evêque demande à DIEU dans le Service de la Confirmation, savoir : l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force spirituelle, l'Esprit de science et de vraie piété, et l'Esprit de la sainte crainte de DIEU. (Esaïe xi. 2, 3).

Q.—Comment les avantages dont vous venez de parler, sont-ils conférés dans la Confirmation ?

R.—Par les prières et l'imposition des mains de l'Evêque.

Q.—Est-ce donc que l'Evêque *donne* le SAINT-ESPRIT ?

R.—Non ; c'est *le don* de DIEU. Mais DIEU communique ce don lors de l'imposition des mains de l'Evêque, et en réponse à ses prières et à celles de l'Eglise.

Q.—L'acte "d'imposer les mains" à une personne signifie-t-il quelque chose ?

R.—Oui. Il signifie qu'une bénédiction est invoquée sur cette personne-là ; il l'assure aussi de la faveur de DIEU, et est un gage que la main paternelle de DIEU sera toujours sur elle, si elle cherche à rendre son élection sûre.

Q.—Cette manière de bénir est-elle une chose moderne ?

R.—Nullement. Jacob bénit les deux fils de Joseph de cette manière. (Voyez Gen. xlviii. 8—20). Et il est dit que "Josué, fils de Nun, fut rempli de sagesse, *parce que Moïse lui avait imposé ses mains.*" (Deut. xxxiv. 9.)

Q.—Comment notre SAUVEUR donnait-il sa bénédiction Divine ?

R.—Précisément de la même manière. Il est écrit dans l'Evangile (St. Matt. xix. 13), qu' "*on lui présenta des petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains, et qu'il priât pour eux,*"—ce qui fait voir qu'elle était sa *coutume*. St. Marc (x. 16) ajoute qu' "*après les avoir pris entre ses bras, il les bénit, en imposant les mains sur eux.*"

Q.—Quel est le grand privilège auquel la Confirmation admet une personne qui a été baptisée ?

R.—Elle l'admet à la Sainte Communion.

Q.—Où voyez-vous cela ?

R.—Dans la Rubrique qui se trouve à la fin du Service de la Confirmation.

Q.—Répétez cette Rubrique.

R.—"Aucun ne sera admis à la Sainte Communion jusqu'à ce qu'il soit confirmé, ou qu'il soit instruit suffisamment pour être confirmé, et désire de l'être."

Q.—Que pensez-vous de ceux qui communient sans avoir été confirmés et sans avoir l'intention, ni aucun désir de l'être ?

R.—Ils sont certainement beaucoup à blâmer.

Q.—A quel ordre du ministère appartient-il d'administrer la Confirmation.

R.—Le droit d'administrer ce rit passa des Apôtres à leurs succes-

seurs, les Evêques de l'Eglise, car, quoiqu'il fût permis à Philippe, le Diacre, de prêcher et de baptiser, cependant les Apôtres seuls avaient le pouvoir de confirmer, comme il est évident d'après l'histoire des nouveaux convertis de la Samarie (Actes viii. 18.) ; et c'est pour cela que ce droit appartient aux Evêques, comme successeurs des Apôtres dans le gouvernement de l'Eglise. C'est ce que témoignent tous les actes de l'Eglise primitive.

Q.—Qu'exige-t-on de ceux qui doivent être confirmés ?

R.—Quatre choses :—

1° Qu'ils soient en âge de discrétion, c'est-à-dire qu'ils soient capables de comprendre quelle est la *nature* de l'Alliance qu'ils ont contractée à leur Baptême ; quelles sont les promesses que DIEU leur y a faites ; et quelles sont les choses qu'ils s'y sont engagés de *croire* et de *faire*, pour obéir à sa volonté.

2° Que non-seulement ils soient capables de comprendre ces choses, mais qu'ils en soient déjà actuellement instruits.

3° Qu'étant ainsi instruits de ce que leurs Parrains et leurs Mairaines ont fait pour eux à leur Baptême, ils désirent de le ratifier et de le confirmer en leur propre personne.

4° Qu'enfin, pour témoigner le désir qu'ils ont d'accomplir ce qui fut transigé en leur nom, ils se repentent véritablement de tous leurs péchés, et qu'ils soient fermement résolus de persévérer, avec la grâce de DIEU, dans une obéissance constante à ses Commandements, jusqu'à la fin de leur vie.

Q.—A quelle fin l'Eglise demande-t-elle un parrain ou une marraine pour ceux qui doivent être confirmés ? (Rubrique à la fin du *Catéchisme*.)

R.—Pour répondre de la sincérité de ceux qu'ils représentent, et afin qu'ils soient sans cesse avertis par eux des vœux qu'ils y ont faits, et qu'ils leur en servent de témoins.

Q.—Un Chrétien peut-il être confirmé plus d'une fois ?

R.—Non, parce que la Confirmation imprime un caractère ineffaçable ; et parce qu'elle nous donne le droit de recevoir dans la Sainte Eucharistie une mesure plus abondante de grâce.

Q.—Quel est le devoir des personnes confirmées, par rapport à l'Unité de l'Eglise ?

R.—En participant à cette Ordonnance solennelle de l'Eglise, nous nous reconnaissons ouvertement ses membres sincères, et nous nous engageons à nous abstenir de tous actes de séparation ou de Schisme, continuant fermement dans la doctrine et la communion des Apôtres, et obéissant à nos gouverneurs spirituels.

Q.—Qu'entendez-vous par Schisme ?

R.—L'acte de rompre l'unité de l'Eglise.

Q.—Quelle est la branche de l'Eglise Catholique dans ce pays-ci ?

R.—C'est l'Eglise Anglicane.

Q.—Comment prouvez-vous cela ?

R.—Parce qu'elle remonte, par une succession non-interrompue, jusqu'au temps des Apôtres, et qu'elle a été divinement établie dans ce pays.

Q.—Le Schisme est-il un grand péché ?

R.—Oui, car c'est déchirer l'Eglise qui est le Corps de JÉSUS-

CHRIST, et causer du scandale à nos frères, et retarder les progrès de l'Évangile. St. Paul blâme sévèrement tout acte de schisme ; il condamne les dissensions et les divisions, et déclare qu'elles sont la marque d'un esprit charnel. Il nous dit aussi de prendre garde à ceux qui tombent dans ce péché et de les éviter. (1 Cor. iii. 3. Rom. xvi. 17.)

Q.—Que faut-il donc faire pour éviter ce mal ?

R.—S'attacher soigneusement au Centre de l'Unité.

Q.—Quel est le Centre de l'Unité pour chaque fidèle ?

R.—Notre SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Q.—Mais notre SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST n'a-t-il point établi des ambassadeurs ou représentants auxquels chaque fidèle doit s'attacher et avec lesquels il doit s'unir ?

R.—Oui, le Curé ou Ministre de la paroisse, dûment nommé à cette charge par l'Évêque du Diocèse.

Q.—Quel est le devoir du Ministre de chaque paroisse par rapport à la Confirmation ?

R.—Il doit toutes les fois que l'Évêque fait savoir qu'il donnera la Confirmation, apporter lui-même ou envoyer, signée de sa main, une liste des personnes de sa Paroisse qu'il jugera être dans le cas de devoir lui être présentées pour être confirmées.

Q.—Quel degré d'instruction Chrétienne faut-il avoir reçu pour être en état d'être présenté à l'Évêque pour être confirmé ?

R.—Il faut savoir dire le Symbole, l'Oraison Dominicale et les Dix Commandements en langue vulgaire, et avoir été plus amplement instruit dans le Cathéchisme de l'Église qui a été publié pour cet effet.

Q.—Qui sont ceux qui doivent avoir soin que ceux qui ont été baptisés et qui sont arrivés à un âge convenable, soient amenés à l'Évêque pour être confirmés ?

R.—Ceux qui les ont tenus sur les Fonds, et qui ont répondu pour eux au Baptême.

Q.—Les Pères et les Mères, les Maîtres et les Maîtresses n'ont-ils pas aussi quelques devoirs à remplir à cet égard ?

R.—Oui, et une des Rubriques de notre Liturgie dit qu'ils doivent envoyer au Ministre leurs Enfants, leurs Serviteurs et leurs Apprentis (qui n'ont pas encore appris le Catéchisme), et les porter à lui obéir et à se laisser conduire par lui, jusqu'à ce qu'ils aient appris tout ce qui leur est prescrit d'apprendre. (Rubrique à la fin du *Catéchisme.*)

Q.—Que dites-vous de ceux qui ne veulent pas écouter l'Église et ses Ministres tant sur ce point que sur d'autres ?

R.—Ils désobéissent à JÉSUS-CHRIST lui-même.

Q.—Comment cela ?

R.—Parce que JÉSUS-CHRIST les a établis, et quiconque résiste à ceux qu'il a établis, lui résiste à lui-même. “ *Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise, et celui qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé.* ” (St. Luc x. 17.)

Guernesey,

Novembre, 1854.

La Sombre Rivière.

Chapitre Troisième.

(Suite.)

E regardai Maria qui suivait son chemin le long du sentier étroit et raboteux, où je l'avais vue auparavant. Elle avait presque atteint la Rivière qui roulait ses lentes et sombres ondes à ses pieds. Elle tenait à la main son bâton qui avait la forme d'une croix ; son vêtement était blanc comme la neige et ses yeux brillaient d'une douce lumière. Elle tenait la tête haute et marchait d'un pas ferme. Bientôt elle serait appelée à traverser la Rivière. Elle regardait fixement devant elle sans jamais tourner la tête, car elle n'était occupée que d'une seule pensée. La petite Alice suivait ses pas en pleurant. Elle avait blanchi ses vêtements et détortillé son fil d'argent.

Maria approchait du rivage sans regarder Alice ; elle ne parlait point et ne semblait pas s'apercevoir de sa douleur. Cependant je crois qu'elle l'avait vue. L'Ange marchait en silence auprès de Maria, les yeux fixés sur elle. Alice était seule ; je ne vis point d'Ange auprès d'elle, et elle murmurait en sanglotant : " Oh ! Maria, ne veux-tu point me parler ? ne veux-tu point m'emmener avec toi ! "

Un vent froid remontait le long du courant, et de grosses pierres couvraient le rivage.

" Les pierres me déchirent les pieds," dit Alice, s'arrêtant à regarder le sang qui traçait sa route. " Tes pieds ne saignent pas, Maria ! "

" Je me suis tellement habituée à marcher sur les pierres qu'elles ne me font plus de mal," répondit Maria qui en effet ne semblait pas s'en apercevoir.

" Le vent qui vient de l'eau est bien froid," poursuivit Alice ; " il me glace les veines."

" J'aurai bientôt traversé la Rivière," dit Maria, " et le vent ne souffle point parmi les collines."

La pauvre petite Alice frissonnait et ses membres étaient glacés par le froid. Maria ne semblait pas même s'en apercevoir. Elle avançait sans hésiter. " Comme ta vue doit être bonne, Maria ! " dit la petite qui faisait de vains efforts pour la suivre. " Les ténèbres deviennent si épaisses, que je puis à peine distinguer ton vêtement blanc. Arrête-toi un instant, je t'en prie."

" Il ne me l'est point permis," répondit Maria.

Alice s'assit sur une pierre et se couvrit la figure. " Il faudra donc que je reste ici seule ; je ne puis t'accompagner. Que ferai-je ? l'obscurité est trop épaisse, je ne puis distinguer le chemin."

Maria ne faisait point attention aux ténèbres ; elle s'y était accoutumée, car elle savait bien qu'il ferait obscur près de la Rivière.

" La pauvre Alice me fait de la peine," dit-elle à l'Ange.

“ Pourquoi le chemin lui paraît-il si rude ? pourquoi se ressent-elle tant du froid et de l’obscurité ? Pour moi, je ne m’en aperçois presque pas.”

“ C’est parce que quand Alice pouvait choisir elle a toujours préféré les sentiers tapissés de gazon et émaillés de fleurs, aux chemins rudes et pierreux que maintenant elle ne peut supporter.”

“ Comment fera-t-elle pour traverser la Rivière ?”

“ Elle ne sera pas encore appelée à faire le passage ; elle devra retourner sur ses pas, et traverser le courant plus tard.”

“ Je vais entrer dans l’eau,” dit encore Maria ; “ et les ondes sont bien froides—tu me soutiendras, n’est-ce pas ?”

“ Non, Maria je ne le puis. Demande plutôt le secours d’un Autre plus puissant que moi.”

Maria ne recula point ; son visage calme ne révélait aucune frayeur. Elle tourna la tête encore une fois comme si elle eût voulu dire quelque chose, mais l’Ange avait disparu. Elle regarda Alice—la pauvre petite était encore assise sur sa pierre et pleurait à chaudes larmes, en murmurant d’une voix étouffée : “ Maria ! Maria !” —mais Maria ne pouvait s’arrêter, son heure était venue. “ Voici,” dit-elle, d’une voix calme et sérieuse, “ voici le moment où je dois traverser la Sombre Rivière. Mais je l’ai contemplée depuis si longtemps qu’elle ne me semble point étrangère.”

Les ténèbres devenaient plus épaisses, le vent soufflait toujours plus fort ; et j’entendis une voix qui murmurait à l’oreille de la petite fille :

“ Enfant, le vent est froid :”

“ Je suis habituée au froid,” dit Maria sans tourner la tête, “ et le soleil luit sans cesse sur les collines.”

“ Mais tu ne les atteindras point, le courant t’entraînera,” reprit la voix.

“ Une main invisible me sert de guide et mon fil d’argent me soutient.”

“ Ces gros cailloux te déchirent les pieds.”

“ Je suis accoutumée à marcher dessus et je n’en souffre pas.”

“ Le courant est sombre.”

“ Mais je ne crains point les ténèbres, et la lumière règne sur les collines,” dit encore Maria, regardant toujours devant elle.

“ N’est-il point cruel de ta part de quitter la pauvre petite Alice ? Que fera-t-elle toute seule et sans toi ?”

“ Alice n’a pas toujours été avec moi, et l’Ange ne la perd point de vue. Mon départ la disposera peut-être à tourner ses pas vers la Rivière.” Et une larme vint mouiller la paupière de Maria.

“ L’Ange a disparu ; il t’a quittée,” dit encore la voix.

“ Il n’est pas loin,” répondit la jeune fille, “ il viendra au-devant de moi sur l’autre rive, et me conduira vers ces collines qui forment le but de mes désirs.”

Je remarquai que Maria ne laissait point errer ses regards autour d’elle, et que son visage demeurait calme. Déjà elle commençait à s’enfoncer dans l’eau, et les flots devenaient de plus en plus sombres ; la croix qui surmontait le bâton de pèlerin qu’elle tenait à la main était illuminée par un rayon de lumière qui reluisait de l’autre rive.

Autour d'elle régnait le silence le plus profond, mais là où elle était, l'obscurité semblait moins complète et une brillante lumière provenant de la croix qui surmontait son bâton, révélait la forme de Maria et versait ses rayons sur son front pâle et serein. Il me semble la voir encore marchant en avant, ne craignant point les sombres flots dans lesquels elle s'enfonçait à chaque pas. Elle ne disait mot, et peu à peu les ténèbres l'environnèrent, et je ne pus plus rien distinguer que la croix et la forme de Maria. Son regard demeura fixé sur le point de l'horizon où se trouvaient les collines, et je pensai qu'elle pouvait les voir quoiqu'elles fussent cachées à mes yeux.

Ensuite, je distinguai au milieu du silence un son faible et triste— un son de gémissements. C'était la petite Alice qui pleurait le départ de Maria, et j'entendis sa voix qui répétait d'un ton de douleur déchirante : " Maria ! Maria ! ma bien-aimée, que ne puis-je te suivre ! "

Alors j'entendis de nouveau cette autre voix maligne qui semblait sortir de l'eau pour effrayer la jeune fille, en lui suggérant des pensées de désespoir ; elle fatiguait son oreille tour à tour par de profonds soupirs et des rires bruyants, mais Maria n'y faisait point attention ; elle marchait toujours en avant.

" Entends-tu les pleurs d'Alice ? " dit la voix.

" Oui, je les entends, mais elle viendra me rejoindre sur les montagnes, " répondit Maria.

" Les flots vont t'engloutir, " reprit la voix ; " tu seras perdue à jamais. "

" Loin de moi, créature affreuse, " s'écria Maria d'une voix forte et retentissante, comme si elle eût rassemblé toutes ses forces pour un dernier effort ; et j'aperçus au milieu des ténèbres une forme épouvantable aux ailes gigantesques, aux yeux étincelants, s'éloigner le long du sombre courant et disparaître avec un rire diabolique. Maria demeura seule ; la lutte allait finir.

Aucun son ne venait rompre le silence profond comme celui de la mort ; les derniers rayons du soleil couchant devaient les collines au moment où elle disparut sous les eaux. Lorsque je la vis pour la dernière fois, ses yeux étaient encore fixés sur les montagnes, et son vêtement blanc flottait sur la surface de l'onde. L'Ange n'était point auprès d'elle ; il avait disparu ; mais j'étais convaincu qu'il n'était pas loin et qu'il viendrait la rencontrer sur l'autre bord.

Sans doute elle atteignit bientôt cette rive heureuse, où celui qui l'avait accompagnée pendant son voyage à travers le désert viendrait marcher à côté d'elle parmi les collines aux frais ombrages. Elle ne connaîtrait plus la fatigue ni le chagrin. Heureuse enfant ! le chemin rude et escarpé l'avait menée au Repos Éternel.

Au moment où Maria avait presque disparu dans les ondes, la petite Alice parut sur le bord de la Rivière, le sang coulait de ses pieds, ses vêtements étaient souillés, et son visage baigné de larmes : " Maria, Maria, " s'écria-t-elle, " arrête-toi un seul moment. Je viens, Maria, je te suis. Je ne veux pas, je ne puis vivre sans toi. Attends ta pauvre Alice un moment, un seul moment. " Mais Maria ne pouvait s'arrêter, il ne lui en restait plus le temps. " Maria ! Maria ! un seul instant ! " s'écria de nouveau la petite fille, et elle avança le pied

pour suivre sa sœur, mais au moment où elle toucha l'eau, je la vis frissonner et reculer.

“ Ah ! quel froid—il me glace le sang ! ” dit-elle. “ Je ne saurais le supporter. Oh ! mon DIEU ! que ferai-je ? car il faut que je te suive, Maria ” La petite fille avança le pied de nouveau, et le retira aussitôt. “ Non, je ne le puis—j'ai vécu trop longtemps au milieu des douceurs et des plaisirs ; je ne suis pas comme Maria, car j'ai toujours aimé les sentiers abrités du vent et exposés aux rayons du soleil ; et maintenant je ne puis pas supporter le froid, et il faudra que j'y reste exposée toute seule. Oh ! ma sœur, ma sœur chérie, plutôt à DIEU que je fusse restée avec toi dans le chemin raboteux, et alors je pourrais t'accompagner là où tu vas ! Mais jamais je n'aurai ce bonheur ; jamais je n'atteindrai ces belles montagnes que nous avons si souvent contemplant ensemble ; jamais je ne me promènerai à côté de Maria à travers leurs riants vallons ; je ne verrai point les jolis petits agneaux ; je ne cueillerai point les fleurs qui ne se fanent jamais. Oh ! Maria, ne peux-tu pas attendre ta pauvre Alice ? Mais Maria avait disparu ;—le sombre courant s'était refermé sur elle.—Elle avait atteint les montagnes azurées, le pays de la lumière et du repos, où sont les eaux vives et les fleurs immortelles, le Royaume du Roi dont le Règne est éternel, dont la beauté est au-dessus de celle des humains.

La nuit avait couvert de son voile le ciel et la terre ; le chant des oiseaux avait cessé, et le murmure sourd du courant lent et monotone interrompait seul le silence presque oppressif ; pas une étoile n'éclairait le ciel qui était couvert de nuages. Une forme humaine gisait seule et sans mouvement sur le rivage. C'était Alice étendue par terre, et également insensible aux ténèbres et au vent froid qui venait de la rivière et agitait ses longs cheveux. Une de ses mains était bercée par le courant, l'autre lui couvrait le front et sa joue reposait sur les cailloux du rivage. Pauvre Alice ! elle était toute seule ; Maria l'avait quittée ; où pouvait-elle tourner ses pas ? Elle ne pouvait se résoudre à retourner vers le désert, et elle était tombée à terre, épuisée de douleur, au moment où Maria avait disparu à ses yeux. Elle avait perdu connaissance, et pendant toute la nuit elle était demeurée là, étendue sur le rivage. L'Ange n'était point là pour la ramener, car lui aussi avait disparu. Elle avait choisi les sentiers unis et abrités, et maintenant la douleur l'avait surprise. Elle ne pouvait accompagner Maria ; elle n'était pas prête, pas digne ; et elle demeura seule. Les ténèbres tombèrent de nouveau sur les eaux, et le dernier objet que je pus distinguer fut cette petite forme blanche gisant sur la rive.

I. P.

(*La suite au prochain numéro.*)

O mon DIEU, imprime dans mon cœur une ferme croyance dans ta Providence, et une entière soumission à ta volonté et à tes desseins sur moi ; fais que je ne considère que mon seul devoir, et que je ne craigne aucun mal, si ce n'est celui de ne pas remplir fidèlement mon devoir à tous égards.—*Wilson* (Evêque de Sodor et de Man).

L'ÉTOILE POLAIRE.

Traduit du Russe par le Prince E. Mestchersky.

Il est minuit ; le ciel rayonne en myriades
 D'étoiles au feu transparent ;
 A son bandeau royal scintillent les Pléiades
 Et respandit l'Aldébaran.
 Mon regard a suivi leur course circulaire,
 Sans s'éblouir de leur beauté ;
 Mais arrivé soudain à l'étoile polaire
 Mon œil errant s'est arrêté.

Douce opale du ciel ! que ta lueur charmante
 Console après les pleurs du jour !
 Blanche vierge du ciel ! que ton regard m'aimante
 Et qu'il m'attire avec amour !
 Sur les enfants du Nord les ténèbres farouches
 Versent, hélas ! de longs ennuis,
 Toi qui veilles sans cesse, et jamais ne te couches,
 Tu nous es le soleil des nuits.

Quand par ces nuits d'hiver, l'homme de la campagne
 Si vigilant et soucieux,
 Veut connaître l'instant de quitter sa compagne
 Pour le travail ; alors ses yeux
 Cherchent le Chariot qui toujours au ciel reste
 Exposant ses trains éclatants ;
 Là sept étoiles d'or sur le livre céleste
 Indiquent le chiffre du temps.

Le marin flotte au loin sur les vagues perfides ;
 Où donc est le phare allumé ?
 Il le demande en vain au fonds des mers avides
 Où le rivage est abimé.
 Le Rivage est aux lieux où tes flammes s'animent,
 Phare suprême et solennel,
 Le fond est à la voûte où tes pointes s'impriment
 Ancre d'argent jetée au ciel !

Tous les astres là-haut dansent leurs lentes rondes,
 Toi seule tu suspends tes pas.
 Le ciel change sa face où circulent les mondes,
 Toi seule tu ne changes pas.
 Etoile, serais-tu—mon âme le devine—
 Si chère au penseur agité,
 Parceque DIEU te garde en sa droite divine
 Comme clef de l'éternité ?

Nouvelles Locales et Étrangères.

JERSEY.—*Société pour la Propagation des Connaissances Chrétiennes.*—Voici le montant des Collectes faites l'année dernière, dans les Eglises et Chapelles de cette Ile, en faveur du Comité Auxiliaire de la Société pour la Propagation des Connaissances Chrétiennes, établi à Jersey.

St. Marc	£15	9	3
St. Matthieu	4	19	4
St.-Sauveur	4	12	1
St.-Pierre	3	10	10
Gorey	2	14	6
St.-Ouen.....	2	14	2
St.-Clément	1	16	1
St.-Brélade	1	9	0
St.-Laurens	1	0	6
St.-Martin	0	13	7

GUERNESEY.—*Consécration de l'Eglise de St. Matthieu, au Câtel.*— Cette belle Eglise fut consacrée Mercredi le 6 Décembre, par le Docteur Ryan, le nouvel Evêque de l'Ile Maurice, délégué à cet effet par l'Evêque de Winchester, Evêque du Diocèse. Le District auquel la nouvelle Eglise est attachée et qui est situé au Nord-Ouest de l'Ile, contient 600 personnes environ, pêcheurs pour la plupart, qui, étant très-éloignés de l'Eglise Paroissiale, n'assistaient que rarement aux Saints Offices. Il y avait longtemps que le besoin d'une Eglise s'était fait sentir dans cette partie de l'Ile. L'Eglise de St. Matthieu est un édifice très-élégant; et elle pourrait servir de modèle, sous bien des rapports, à d'autres édifices religieux tant à Jersey qu'à Guernesey. La construction est due principalement à la libéralité Chrétienne de la famille de feu le Général Peter Carey, originaire de l'île de Guernesey. L'emplacement pour le Cimetière fut acheté et présenté à l'Eglise par le Rév. Lord de Saumarez et par l'Hon. Col. St. Vincent de Saumarez, principaux propriétaires de la Paroisse. Le Presbytère et le jardin attenants à l'Eglise, furent donnés par feu Madame Thomas Carey, épouse du Général de ce nom, mais le Presbytère a été agrandi aux frais du Curé, le Rév. R.-J. Ozanne. £2,000 ont été souscrits pour la dotation de l'Eglise, outre quelques rentes, et un fond spécial de £200, qui doit être consacré aux réparations qu'exigera l'Edifice sacré. L'architecte de St. Matthieu est M. J. Johnson de Londres; les Entrepreneurs des travaux étaient les Messrs. De Putron de St.-Pierre-Port. Elle contient trois cents places qui sont toutes entièrement libres. La Consécration eut lieu à 11 heures. L'Evêque et le Clergé s'étant assemblés au nouveau Presbytère, se rendirent de là processionnellement à l'Eglise; et la Cérémonie commença. Le Clergé présent se composait des Révs. Guille, Potenger, Chepmell, Dobrée, P. Carey, Carey Brock, P.-D.

François, C.-P. Carey, Osmond Carey, Corfe, Bell, Valrent, Guille, C. Carey, D. Dobrée, Methuen, Matthews et Le Mottée. On remarquait aussi parmi les assistants, M. le Lieutenant-Gouverneur de l'Île et plusieurs Membres de la Cour Royale. L'Evêque et le Desservant de la nouvelle Eglise ayant été reçus à la porte de l'Edifice par les ecclésiastiques sus-nommés, le premier se rendit à la Table de Communion, et celui-ci au *reading-desk*. Alors le Service de la Consécration commença. L'Evêque et le Clergé se rendirent en procession le long de la nef, récitant le Ps. xxiv. commençant par ces paroles : “ *La terre appartient à l'Eternel, avec tout ce qui est en elle, la terre habitable et ceux qui y habitent.* ” Cette partie de la Cérémonie terminée, l'Evêque retourna à l'Autel. L'acte de Consécration ayant été lu par le Rév. W. Guille, le Service du Matin (célébré en français) commença. Le *Venite*, le *Te Deum*, le *Benedictus* et le *Gloria* furent chantés en plain-chant. L'Evêque prononça un excellent discours sur ce texte : “ *Que le Nom de notre SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST soit glorifié en vous, et vous en lui, selon la grâce de notre DIEU et SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.* ” (2 Thess. i. 12.) La Sainte Communion fut ensuite administrée ; il y avait environ 120 communicants. L'Offertoire produisit £26. Après la Consécration du Cimetière, l'Evêque et plusieurs des assistants se rendirent à l'école, où un banquet avait été préparé pour les enfants. Cette école, récemment bâtie, a, pendant la construction de l'Eglise, servi de local pour la célébration du Service Divin ; mais elle était beaucoup trop exigüe pour contenir la foule de fidèles qui s'y rendaient habituellement, et qui doivent se féliciter d'avoir aujourd'hui une noble Eglise consacrée pour jamais au DIEU Tout-Puissant. L'Evêque ayant adressé quelques paroles de bienveillance et d'encouragement aux enfants réunis dans l'école, se rendit ensuite, avec le reste des assistants, à St. George, résidence des MM. Dobrée et située à un quart de mille environ de l'Eglise, et là on leur servit une abondante et somptueuse collation.—Ajoutons que le Desservant de la nouvelle Eglise a déjà travaillé trois ans dans le district, et que, pendant ce temps, il a su acquérir le respect et l'estime de tous les habitants. Et il les a mérités ! Le Rév. R.-J. Ozanne est un Ministre zélé et dévoué, qui ne cesse d'avoir en vue le bien-être de ceux qui lui sont confiés ; et les habitants du district doivent s'estimer heureux d'avoir une telle Eglise et un tel Pasteur. DIEU veuille le conserver longtemps parmi eux, et répandre sur lui et sur ses ouailles ses plus riches bénédictions !

ANGLETERRE.—*Sacre des Evêques de Sydney et de l'Île Maurice.*—Le Rév. Frédéric Barker, D.D., fut sacré Evêque de Sydney, et le Rév. V.-W. Ryan, D.D., Evêque de l'Île Maurice, le jour de la Fête de St. André, dans l'Eglise Paroissiale de Ste. Marie, Lambeth, par l'Archevêque de Canterbury, assisté des Evêques de Lichfield, Chester et Gibraltar. Le Sermon fut prêché par le Rév. W. Champneys, Recteur de Whitechapel.

CAPETOWN.—*Eglise de St.-Pierre, à Mowbray*—Le Mardi de la

Pentecôte, Juin 6, l'Eglise de St.-Pierre, à Mowbray, fut consacrée par l'Evêque de Capetown. Les prières furent dites par le Rév. W. Long, le nouveau Ministre de la paroisse, et les Leçons, par le Rév. E. Clayton. L'Evêque prêcha le Sermon, prenant pour texte : "*Voici, cet Enfant est donné pour être une occasion de chute et de rélèvement de plusieurs en Israël,*" (St. Luc ii. 34), texte qui lui servit à développer cette règle générale, que tous les privilèges religieux, les écoles, les Eglises, toutes les occasions et tous les moyens de grâce, la vérité même tourneront, à la plus grande condamnation de ceux qui n'en feront pas un bon usage. L'Evêque, assisté du Rév. W.-E. Belson, auquel le district avait été confié jusqu'à l'arrivée de M. Long, administra ensuite la Sainte Communion. Quoiqu'il y eut un bon nombre de fidèles présents, cependant on aurait pu s'attendre à en voir davantage ; en effet, par suite des délais apportés dans la signature des pièces nécessaires, on ne put annoncer publiquement que la consécration allait avoir lieu, que deux ou trois jours auparavant, et bien des personnes qui y auraient assisté avec joie n'en entendirent parler que lorsqu'il était trop tard pour s'y rendre. L'Eglise a été bâtie par le Rév. W.-J. Van Rees Hoets à ses propres frais ; elle est en brique, plâtrée, ayant une couverture de chaume. Elle a coûté £1,500 environ ; et il y a de la place pour 220 personnes. Avant la consécration de l'Eglise, elle fut légalement placée au nom du Diocèse ; deux des conditions exigées par le fondateur, et nous en sommes sûrs, acceptées avec joie par l'Evêque, étaient :—1. Que toutes les places seraient libres, sans distinction de pays ou de couleur. 2. Que le produit de l'offertoire, deux Dimanches par mois au moins, serait affecté au maintien du Ministre de la Paroisse. Outre la construction de l'Eglise, le fondateur l'a aussi dotée d'un revenu de £100 par an, pendant la vie des deux premiers bénéficiers ; et conformément aux principes de la loi anglaise relativement au patronage, l'Evêque a consenti à ce que la nomination des deux premiers Ministres appartint à M. Hoets et à ses héritiers. L'Evêque a, en conséquence, institué le Rév. W. Long, de Graaff-Reinet, lequel a été choisi par le fondateur pour desservir la cure. L'offertoire, le jour de la consécration, devait être consacré à l'achat de vases sacrés pour l'administration de la Sainte Communion ; il a produit £8. Ajoutons que le Dimanche de la Pentecôte l'Evêque prêcha pour la dernière fois dans la salle de l'école où le Service Divin avait été jusqu'ici célébré, en faveur des fonds pour la construction d'une Eglise à Riversdale, paroisse à laquelle M. Belson a été nommé. L'offertoire ce jour-là produisit £14, preuve évidente que les fidèles de Mowbray étaient prêts à assister leurs frères de Riversdale à obtenir un Temple pour le service de DIEU, privilège dont ils étaient sur le point de jouir eux-mêmes, grâce à la libéralité d'un particulier, et preuve, en même temps, de leur affection et de leur estime envers M. Belson, estime qu'il s'est procurée par le zèle et la fidélité avec lesquels il a travaillé parmi eux pendant les quelques mois que le district lui a été confié.

—(Traduit du *Colonial Church Chronicle*.)





